

# 1. L'école

Le CELSA (Centre d'Études Littéraires et Scientifiques Appliquées), créé en 1957, est une école prestigieuse rattachée à l'université Paris-Sorbonne (Paris 4) et propose des formations initiale ou continue en *journalisme, communication, marketing, publicité, médias et ressources humaines*.

Les diplômes délivrés sont variés et vont de la Licence, au Master, Doctorat, Magistère ou MBA.

## I. Formation initiale au CELSA

Voici la liste des **formations initiales** proposées par le CELSA (que vous pourrez retrouver sur le site suivant <http://www.celsa.fr/formation-initiale-liste.php>).

### 1. Licence

#### ***Information et Communication – 3<sup>e</sup> année***

Elle peut être préparée dans l'une des 5 formations suivantes :

- *Entreprises et Institutions*
- *Le Magistère*
- *Marque*
- *Médias*
- *Management et Organisations*

### 2. Master professionnel

#### ***Information et Communication – 1<sup>re</sup> année***

Aucune admission pour les étudiants extérieurs au CELSA n'est possible en Master 1, excepté en *Journalisme et Métiers de Professeur Documentaliste* :

- *Entreprises et des Institutions*
- *Le Magistère*
- *Marque*

- *Médias*
- *Management et Organisations*
- *Métiers de Professeur Documentaliste (en partenariat avec l'ESPE de Paris)*
- *Journalisme*

### **3. Master professionnel Information et Communication – 2<sup>e</sup> année classique**

- *Entreprises, Institutions et Corporate*
- *Entreprises, Institutions et Politique*
- *Magistère, Management et Culture*
- *Marque et Publicité*
- *Marque et Branding*
- *Médias et Management*
- *Médias et Numérique*
- *Communication et Technologie Numérique (en cohabilitation avec l'École des Mines d'Alès)*
- *Journalisme*

### **4. Master professionnel Information et Communication – 2<sup>e</sup> année en apprentissage**

- *Entreprises, Institutions et Risque*
- *Magistère, Management et Culture*
- *Marque, Innovation et Création*
- *Médias, Innovation et Création*
- *Management, Organisations et Ressources Humaines*
- *Management, Organisations et Conseil*
- *Journalisme et Innovation*

### **5. Master spécialisé Accrédité par la Conférence des Grandes Écoles**

- *Master CELSA Entreprendre: Innovation et Création d'Entreprise dans la Communication et les Médias*

## **6. Master recherche**

### **Sciences de l'Information et de la Communication**

- *Recherche et Développement*
- *Recherche et Enseignement en Sciences de l'Information et de la Documentation (en partenariat avec l'ESPE de Paris)*

## **7. Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication**

## **II. Formation continue au CELSA**

Et pour ce qui concerne la **formation continue**, voici les formations diplômantes proposées par le CELSA (<http://www.celsa.fr/formation-continue-liste.php>).

### **1. Formations diplômantes à temps plein**

- *Master 1 Métiers de la Communication*
- *Master 2 Communication des Entreprises et des Institutions*
- *Master 2 Ressources Humaines et Communication*
- *Master 2 Stratégies de Marques et Communication Plurimedia*
- *Master 2 Cultures, Tourismes et Communication*
- *Master 2 Communication et Technologie Numérique (en co-habilitation avec l'École des Mines d'Alès)*

### **2. Formations diplômantes à temps partiel**

- *Master 2 Communication des Collectivités Territoriales*
- *Master Spécialisé en Journalisme*
- *Master 2 CELSA Communication Médias, Innovation et Création*
- *Master 2 CELSA Communication Marque, Innovation et Création*
- *Master 2 CELSA Communication Management, Organisations et Ressources Humaines*
- *Master 2 CELSA Communication Entreprises, Institutions et Risque*
- *Master 2 CELSA Communication Magistère, Management et Culture*
- *Executive MBA Paris-Sorbonne CELSA*

- *Mastère spécialisé Innovation et Création d’Entreprises dans la Communication et les Médias (CELSA Entreprendre)*
- *Master Degree in Marketing, Management and Communication – Paris Sorbonne Abu Dhabi*

## 2. Les modalités d'admission

*Différentes voies d'accès au CELSA sont possibles.*

L'admission en **formation continue** repose sur une candidature sur dossier suivie d'un entretien de motivation. Elle concerne uniquement les personnes âgées de plus de 26 ans qui souhaitent approfondir leur formation ou reprendre leurs études.

L'admission en **formation initiale** est très variée dans les modalités qui sont proposées aux étudiants :

### I. Pour l'accès à la Licence

Les étudiants doivent être âgés de 23 ans maximum au 31 décembre de l'année du concours, de 24 ans pour les BAC+3 et de 25 ans pour les BAC+4 ou plus.

L'accès au CELSA est possible pour les étudiants titulaires d'une Licence 2 ou ayant suivi 2 années de scolarité en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) avec l'obtention des 120 crédits équivalents et pouvant justifier d'une bonne maîtrise du français pour les étudiants étrangers.

Cependant, certaines catégories d'étudiants peuvent se voir dispenser de passer les épreuves écrites s'ils appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- Les **étudiants admissibles à l'École Normale Supérieure (ENS)**, que ce soit pour l'année du concours ou l'année suivante. Ils ne s'inscrivent donc que pour les oraux dans le parcours de leur choix.
- Les **étudiants de CPGE** souhaitant être dispensés de passer les épreuves écrites du CELSA peuvent cocher, lors de l'inscription au concours d'entrée de l'ENS ou de l'École nationale des Chartres (ENC), la case CELSA dans le logiciel d'inscription à la BEL (Banque d'épreuves littéraires à laquelle le CELSA est rattaché depuis 2011) ou à la banque BL-SES (Prépa Lettres et Sciences Sociales). Après les résultats donnés par les ENS ou l'ENC, les candidats ayant obtenu des notes supérieures à une barre établie par le CELSA seront convoqués pour passer uniquement les épreuves orales.

**Attention :** au moment de l'inscription informatique, les candidats doivent choisir entre candidater aux épreuves écrites du CELSA par le biais de leurs résultats obtenus aux épreuves de l'ENS ou bien passer les épreuves classiques d'admission de cette école.

**Il n'est en aucun cas possible de s'inscrire pour les deux modalités d'accès et cela implique un calcul stratégique reposant sur les chances de succès aux épreuves d'admissibilité à l'ENS ou à l'ENC.**

- Les étudiants ayant suivi en présentiel les enseignements de **L1 et L2 à l'université Paris-Sorbonne dans les parcours Lettres, Philosophie, Sociologie, LEA, Histoire et Géographie** dans les 2 années précédant leur candidature en L3 au CELSA sont dispensés des épreuves écrites.

## **II. Pour l'accès au Master**

Les étudiants doivent être âgés au maximum de 24 ans au niveau BAC+3 et posséder une L3 validée ou justifier de 3 années d'études en CPGE.

Les mêmes possibilités de dispense des écrits sont offertes aux étudiants choisissant de cocher la case CELSA dans le logiciel d'inscription à la BEL ou à la banque BL-SES lors de l'inscription au concours d'entrée de l'ENS ou de l'École nationale des Chartes. Si les résultats obtenus aux épreuves de l'ENS ou de l'ENC correspondent à la barre fixée par le CELSA, les étudiants seront convoqués pour une épreuve écrite en lien avec l'actualité ainsi que pour les oraux d'admission.

## 3. Les épreuves

L'entrée en **L3** et en **master journalisme** sont les seules formations nécessitant une évaluation en anglais.

Les épreuves sont très proches: pour l'**écrit**, il s'agit d'un **texte à trous** visant à vérifier la maîtrise grammaticale et lexicale de l'anglais, associé à la rédaction d'un **essai** de 300 à 400 mots sur un sujet permettant au candidat de montrer son intérêt pour l'international.

L'**oral** d'anglais consiste en la **restitution** du contenu d'un document audio d'une durée de 5 minutes après une préparation de 15 minutes suivi d'un **entretien** avec le jury.

### I. L'entrée en Licence

Elle implique 2 épreuves écrites d'admissibilité et 2 épreuves orales d'admission.

#### 1. L'écrit

Il repose sur:

- une épreuve intitulée *Réflexion et analyse* (coef. 8) d'une durée de 4 heures
- une **épreuve d'anglais** (coef. 3) d'une durée de 2 heures

#### 2. L'oral

Il consiste en:

- un entretien oral avec le jury (coef. 8)
- un **examen oral d'anglais** (coef. 2).

## II. L'entrée en Master journalisme

Elle implique 4 épreuves écrites d'admissibilité et 2 épreuves orales d'admission.

### 1. L'écrit

Il repose sur :

- un dossier de dépêches (coef. 3), durée: 3 heures
- une épreuve de créativité (coef. 3), durée: 1 h 30
- une épreuve de culture générale et connaissance de l'actualité (coef. 2), durée: 1 h 30
- une épreuve d'anglais (coef. 2), durée: 1 h 30

### 2. L'oral

Il consiste en :

- un entretien oral avec le jury (coef. 8)
- un examen oral d'anglais (coef. 2)